

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département du Haut-Rhin
Arrondissement de Ribeauvillé

COMMUNE
de
MITTELWIHR

F 68630 – Route du Vin
Tél. 03 89 47 90 23



CONSEIL MUNICIPAL

DU 2 SEPTEMBRE 2025
SEANCE ORDINAIRE

SOUS LA PRESIDENCE DE
ALAIN KLEINDIENST, MAIRE

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS

NOMBRE DE CONSEILLERS

Elus :	15
En fonction :	14
Présent(s) :	8
Absent(s) :	2
Excusé(s) :	1
Représenté(s) :	3

LISTE DE PRESENCE

Maire & Adjoints

Alain KLEINDIENST – Maire	Présent
Fanny OSTER – 1 ^{er} Adjoint	Présente
Jean Michel HERRSCHER – 2 ^e Adjoint	Présent
Philippe SCHEIDECKER – 3 ^e Adjoint	Représenté

Conseillers Municipaux

Noëlle ABEGA	Présente
Philippe BLANCK	Représenté
Jean-Claude BURGHART	Présent
Éric DUBERTRAND	Présent
Fanny ECKERT	Absente
Andrée GOCKER	Excusée
Aurélie MAULER	Représentée
Nicole STROSSER	Présente
Robert ZIEGLER	Présent
Benjamin ZIRGEL	Absent

PROCURATION(S)

Philippe BLANCK donne procuration à Noëlle ABEGA

Philippe SCHEIDECKER donne procuration à Alain KLEINDIENST

Aurélie MAULER donne procuration à Fanny OSTER

SECRETAIRE DE SEANCE

Jean-Michel HERRSCHER

DATE DE LA CONVOCATION DEMATERIALISEE

28 août 2025

ORDRE DU JOUR

- 1 – Désignation du secrétaire de séance
- 2 – Approbation du procès-verbal de la réunion précédente
- 3 – Urbanisme (information)
- 4 – Vente de terrains
 - a. Vente de la parcelle section 01 n°115 au profit des époux AUER
 - b. Vente de la parcelle section 01 n°116 au profit des époux GSELL
- 5 – Tarifs de l'eau et de l'assainissement
- 6 – Informations et divers

1 – Désignation d'un secrétaire de séance

Le Conseil Municipal désigne Jean-Michel HERRSCHER pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Celui-ci constate que le quorum est atteint et que l'assemblée peut valablement démarrer sa réunion pour débattre et voter les points à l'ordre du jour.

Pour :	11	Contre :	0	Abstentions(s) :	0
--------	----	----------	---	------------------	---

2 – Conseil Municipal – Approbation du procès-verbal de la réunion précédente

Monsieur le Maire évoque le compte rendu de la séance du Conseil Municipal en date du 1^{er} juillet 2025.

Le Conseil Municipal,

Approuve le procès-verbal de la séance du 1^{er} juillet 2025.

Pour :	11	Contre :	0	Abstentions(s) :	0
--------	----	----------	---	------------------	---

3 - Urbanisme (information)

Type	N° de dossier	Nom du Demandeur	Adresse du bien	Objet de la demande	Date de dépôt
PC	PC 068 209 20 C0005 M01	STOFFEL Guillaume / KAUFFMANN Joanne	3 rue des Eglises	Mise en conformité du PC suite PV infraction à la DAACT	03/07/2025
PC	PC 068 209 24 C0004 M01	LASNE-VILLOING Mathieu	1 place des Fêtes	Modification tableaux des effectifs, des UP des escaliers de la terrasse, Ajout mise en place d'une porte automatique	18/07/2025
PC	PC 068 209 23 C0006 M01	PITZALIS Christophe	30 rue de Riquewihr	Mise en conformité du PC suite PV infraction à la DAACT	24/07/2025
PC	Pc 068 209 25 00002	SOVIA	Rue de l'Ecole	Construction de locaux professionnels	31/07/2025
DP	DP 068 209 25 00012	HERRSCHER Jean-Michel	22 rue des Merles	Remplacement d'une porte fenêtre	01/09/2025

4 - Vente de terrains**a. Vente de la parcelle section 01 n°115 au profit des époux AUER**

Le maire rappelle que le Conseil Municipal a acté par délibération du 6 mai 2025 la vente des parcelles cadastrées section 01 n°115 d'une contenance de 6,92 ares et section 01 n°116, d'une contenance de 54 m², au profit de Monsieur et Madame AUER.

Suite à l'intervention du géomètre chargé du bornage du terrain, il a été relevé qu'un muret était construit sur une partie de la parcelle n°116, voisine de la parcelle N° 117 appartenant aux époux GSELL.

Aussi, après discussion entre les parties, un accord a été trouvé : les époux GSELL ont accepté de régulariser la situation et d'acquérir la parcelle n° 116 et les époux AUER d'acquérir uniquement la parcelle n°115.

Le Conseil municipal,

Entendu les explications du maire,
Après en avoir discuté et après délibération :

APPROUVE la vente de la parcelles cadastrée section 01 n°115 d'une contenance de 6,92 ares, au profit de Monsieur et Madame AUER, domiciliés 12 rue de l'Ecole à MITTELWIHR (68630), pour un montant de 185 523€. Les frais de notaire seront à la charge des acquéreurs ;

DIT que Monsieur et Madame AUER s'engagent, après l'acquisition du terrain, à replanter des arbres fruitiers sur une parcelle à définir avec la commune,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer les actes de vente et tous autres documents liés à cette vente.

Pour :	11	Contre :	0	Abstentions(s) :	0
--------	----	----------	---	------------------	---

b. Vente de la parcelle section 01 n°116 au profit des époux GSELL

Le Conseil municipal,

Entendu les explications du maire,
Après en avoir discuté et après délibération :

APPROUVE la vente de la parcelles cadastrée section 01 n°116 d'une contenance de 54m², au profit de Monsieur et Madame GSELL, domiciliés à MITTELWIHR (68630), pour un montant de 801,98 €. Les frais de notaire seront à la charge des acquéreurs ;

AUTORISE Monsieur le Maire à signer les actes de vente et tous autres documents liés à cette vente.

Pour :	11	Contre :	0	Abstentions(s) :	0
--------	----	----------	---	------------------	---

5 - Tarifs de l'eau et de l'assainissement

Par délibération, en date du 3 décembre 2024 le Conseil Municipal a approuvé le prix de l'eau fixé à 2,60€ HT/m³ pour l'année 2025.

Le SIAEPABE annonce une augmentation de 0.16€ HT du prix de l'eau à compter du 2^{ème} semestre 2025.

En ce qui concerne l'assainissement syndical une hausse 0.20€ HT est annoncée à compter du 2^{ème} semestre 2025 et passerait donc de 1.30€ HT à 1.50€ HT.

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,

PREND ACTE de l'augmentation du prix de l'eau et de l'assainissement syndical annoncée par le SIAEPABE et précise que le budget eau et assainissement de la commune ne permettant pas d'absorber cette augmentation, celle-ci sera répercutée dès notification par le SIAEPABE.

DECIDE de fixer le prix de l'eau à 2.76€ HT/m3 à compter du 2^{ème} semestre 2025.

Pour :	11	Contre :	0	Abstentions(s) :	0
--------	----	----------	---	------------------	---

6- Informations et divers

- Subvention de l'Agence de l'eau Rhin Meuse

Le maire informe le conseil municipal qu'une subvention de l'Agence de l'Eau a été accordée pour le projet de réaménagement de la Place des Fêtes suite à l'intervention du Député Hubert OTT pour environ 37000€. La commune est dans l'attente de la notification.

- Fin de compétence et clôture du SIPS

La clôture du Syndicat devrait se passer selon le calendrier suivant :
Arrêté de fin de compétence de la Préfecture : septembre 2025
Vote du compte financier unique en comité de directeur : octobre / novembre 2025
Arrêté de clôture : novembre 2025

- Projet de démolition partielle et de rénovation thermique de l'école et des logements

Le calendrier exposé lors de la réunion publique du 29 août 2025 est rappelé :
Démolition : 4^{ème} trimestre 2025
Démarrage des travaux de réhabilitation : 1^{er} trimestre 2025
L'analyse des offres est en cours et un point est prévu à la prochaine réunion pour l'attribution des marchés.

- Projet de rencontre avec la Ville de Rolle (Suisse)

Le maire informe le conseil municipal que la Ville de Rolle en Suisse a contacté la commune pour l'organisation d'un week-end de commémoration courant 2026. Cette rencontre pourrait avoir lieu en mai ou juin 2026 selon une organisation à définir avec l'aide de l'association d'histoire.

- Echanges et discussions

Noëlle ABEGA souligne la chance pour la commune d'avoir prochainement un pôle médical et remercie la société SOVIA.

Noëlle ABEGA rappelle qu'il y a une fuite au niveau de la toiture de la chapelle catholique et demande si la société STEINLE peut prévoir une intervention prochainement.

Noëlle ABEGA demande s'il est prévu que le marché de fruits et légumes s'installe à nouveau sur la Place des Fêtes. Le maire explique que les travaux d'aménagement paysagers sur la Place des fêtes ne sont pas encore terminés et que la commune ne prendra de décision avant la fin de l'année 2025

Ouverture de séance à 19h⁰⁰
Levée de séance à 20h 30

Le Maire,
Alain KLEINDIENST

